

ADPEP 01

Association Départementale des Pupilles
de l'Enseignement Public
de l'Ain

Structure gestionnaire de 2 IME 1 ITEP et du Service pour l'Intégration et l'Autonomie des Aveugles et des Malvoyants de l'Ain (SIAAM 01).

Structure coordinatrice du Service d'Aide pédagogique à Domicile (SAPAD).

Service gestionnaire de vacances populaires pour enfants.

Service coordonnateur d'actions solidaires.

L'Institut Marcel Brun :

C'est un Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (Décret 2005-11)

C'est aussi un Institut Médico Educatif pour déficients légers avec troubles associés

L'institut accueille des enfants à besoins éducatifs particuliers de 6 ans à 12-13 ans.

Capacité :

ITEP	IME
- 9 ½ internes	22 internes, 7 ½ internes

A pour missions :

L'accompagnement a pour objectif d'apporter aux enfants les éléments d'une consolidation de la personnalité et d'une autonomie qui leur permettent d'aborder leur enfance dans les conditions psychiques, physiques, affectives et culturelles les meilleures possibles.

L'enseignement spécialisé leur assure en petit groupe et d'une façon individualisée, une remobilisation et un rattrapage scolaire. Il contribue au réaménagement psychique et cognitif de l'enfant.

L'établissement met en œuvre des parcours de scolarité évolutifs en développant quand c'est possible, le partenariat avec les écoles du secteur.

Les suivis psychothérapeutiques et rééducatifs leur offrent des temps de travail sur eux-mêmes qui les aide à mieux prendre conscience de leurs difficultés.

Des actions de soins, éducatives, rééducatives harmonisées visent à développer : autonomie, éveil, aisance corporelle, acquisitions de connaissances.

L'accompagnement des familles face aux difficultés psycho-sociales inhérentes aux problématiques de leur enfant.

Comment :

Le Projet individualisé, guide des actions, mis en œuvre à partir des besoins repérés de l'enfant.

Fixe les programmes d'interventions hebdomadaires, quotidiennes, individuelles et ou collectives.

Fixe les objectifs à atteindre et l'évaluation des actions.

L'admission :

Elle se fait sur notification CDAPH avec prise en charge financière 100 % par la caisse d'assurance maladie.

Procédure d'admission :

Entretien avec les parents et le Directeur pour une présentation de l'Institut et un échange sur les attentes de la famille.

Rencontre :

- Assistante sociale
- Psychiatre - Psychologue.

Mise en place :

- d'une ½ journée en secteur scolaire
- d'une ½ journée en secteur éducatif.

Le projet thérapeutique est élaboré progressivement dans les premiers mois qui suivent l'admission.

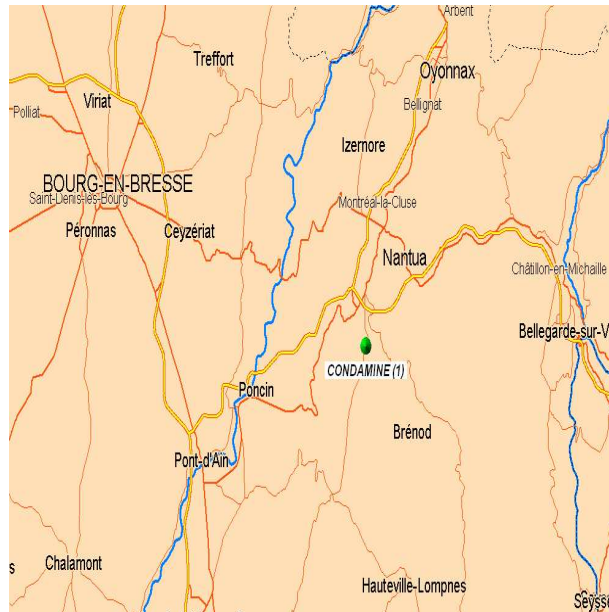
Plan d'accès

Une équipe pluridisciplinaire composée de :

- Directeur
- Médecin psychiatre
- Médecin généraliste
- Assistante sociale
- Educateurs
- Infirmière
- Psychologue cognitive
- Psychologue clinicienne
- Psychomotricienne
- Orthophoniste
- Assistante des services économiques, responsable des services généraux
- Secrétaire
- Chauffeurs
- Agents d'entretien
- Cuisinière
- Aide de cuisine

+

- Une équipe de 4 Professeurs des écoles mis à la disposition de l'Institut par l'Education Nationale.



Autoroute A 40 en direction de Genève
Sortie Saint Martin du Fresne
Condamine est à 4 km de Saint Martin
en direction de Hauteville

Accueil

Du lundi 10 h 00 au vendredi 13 h 00.

L'établissement organise les transports
des enfants.



Institut Marcel Brun
IME / ITEP

3, Rue de la Croix-Rousse
01430 CONDAMINE-LA-DOYE

☎ 04 74 75 71 25

Fax 04 74 75 63 05

imcondamine@wanadoo.fr

Directeur : Alain MALDEREZ